université de BORDEAUX

Mobilité internationale

Et si vous partiez découvrir le monde ?

Pourquoi partir ?

L'université de Bordeaux vous permet d'effectuer une partie de votre cursus académique à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange.

Alors, pourquoi ne pas en profiter ?
Partez à l'étranger dans le cadre de votre cursus universitaire et découvrez de nouvelles cultures, de nouveaux paysages et faites des rencontres fabuleuses.
Vous pourrez également améliorer votre niveau de langue et apprendre d'autres façons de travailler, sans compter les avantages incontestables qu'une expérience de mobilité vous apportera dans votre vie professionnelle !

« *Mon premier semestre à Pékin se passe à merveille. Le bureau des relations internationales est très présent et impliqué pour aider et orienter les étudiants en échange, je ne me suis jamais sentie perdue. Personnellement je pense vraiment que cette année « changera ma vie », mon orientation professionnelle et ma vision du monde. La Chine est un pays passionnant, je pense enfin avoir trouvé ma voie, je compte me spécialiser pour master 2 en droit des affaires chinois* »

Fanny, étudiante en droit en mobilité à la China University for Political Science and Law, Chine.

« *Quelle richesse ce programme Erasmus !! J'ai eu la chance d'avoir découvert plein de cultures, des personnes, des amis, des visions du monde totalement différentes... Beaucoup de travail (une moitié des cours en anglais et l'autre en espagnol), la fac est génial et très exigeante mais j'en profite pour faire plein de choses en plus de mes études (amis, sorties, sport, culture and co) !! .* »

Clotilde, en mobilité à l'université de Deusto, en Espagne.

Avec quel programme ?

Erasmus+

Départ possible en **septembre** et en **janvier**

Pour aller où ?
Dans une université européenne participante au programme Erasmus+.
Pour combien de temps ?
1 semestre ou 1 année.

Californie

Départ en **septembre**

Pour aller où ?
Dans l'un des neuf campus de l'Université de Californie (Berkeley, Davis, Irvine, Los Angeles, Riverside, San Diego, San Francisco, Santa Barbara et Santa Cruz).
Pour combien de temps ?
1 année ou 1 semestre.

BCI (Bureau de la Coopération Interuniversitaire)

Départ en **septembre**

Pour aller où ?
Dans une université partenaire du programme BCI au Québec.
Pour combien de temps ?
1 ou 2 semestres.

Partenariats internationaux bilatéraux

Départ possible en **septembre** et en **janvier**

Pour aller où ?
Dans un établissement étranger avec lequel l'université de Bordeaux a signé une convention d'échange étudiante.
Pour combien de temps ?
1 ou 2 semestres.

Mais aussi...

Stages à l'étranger

Départ possible en **septembre** et en **janvier**

Votre formation comprend un stage obligatoire? Pourquoi ne pas le faire à l'étranger ? Renseignez-vous auprès du référent stage de votre entité de rattachement, pour la mise en place de la convention de stage. Les Bureaux Mobilité de la Direction des Relations Internationales de votre Campus vous apporteront l'appui nécessaire à l'organisation de votre séjour (informations pratiques) et vous donneront les informations concernant les possibilités de financement.

Semestre ou année de césure à l'étranger

Départ possible en **septembre** et en **janvier**

Envie d'une coupure dans votre cursus académique ? Vous pouvez partir en césure et passer 1 ou 2 semestres à l'étranger pour travailler, faire du volontariat ou encore apprendre une langue étrangère.
Les bureaux mobilité internationale » de la DRI de votre campus vous apporteront l'appui nécessaire à l'organisation de votre séjour (informations pratiques) et vous donneront les informations concernant les possibilités de financement.

Calendrier

pour un départ en **septembre**

1 octobre à novembre
Construction du projet de mobilité

› Participer aux réunions d'information organisées par la DRI
› Se renseigner sur les offres de formation auprès des établissements étrangers
› Contacter le coordonnateur mobilité pour discuter de votre projet

fin octobre 2
Candidatures mobilité en Californie

› procédure spécifique sur le site du Centre de Californie (dépôt du dossier fin octobre pour les étudiants "graduates" et début novembre pour les étudiants "undergraduates")

3 novembre à mi-février
Candidatures mobilité hors Erasmus+

Pour le BCI, un dossier complémentaire (à télécharger directement sur le site du programme) est à joindre à votre candidature

› Constituer le dossier de candidature pour les mobilités internationales (BCI* et échanges bilatéraux)
› Déposer le dossier de candidature complet au bureau « Mobilité internationale » de la DRI dont vous dépendez avant le 30 janvier.
› Résultats : mi-février

février à mars 4
Candidatures Erasmus+

› Constituer le dossier de candidature pour les mobilités Erasmus +
› Déposer le dossier de candidature complet au Bureau Mobilité de la DRI dont vous dépendez avant le 1er mars

5 mars à mai
Procédures établissement d'accueil

› La DRI informe le partenaire de votre sélection
› Constituer et envoyer le dossier de candidature spécifique de l'établissement d'accueil (informations envoyées après que la DRI vous ait nominé(e) auprès du partenaire)

mai à juillet 6
Préparation au départ

› Réunions de préparation au départ et d'information sur les possibilités de financement par le dispositif Aquimob

Calendrier

pour un départ en **janvier/février**

1 septembre
Construction du projet de mobilité

› Se renseigner sur les places disponibles et les partenariats proposés
› Consulter l'offre de formation auprès des établissements étrangers
› Contacter votre coordonnateur mobilité pour discuter de votre projet

octobre 2
Candidatures mobilité

› Remplir le formulaire de candidature en ligne
› Déposer le dossier de candidature complet au bureau « Mobilité Internationale » de la DRI dont vous dépendez avant le 20 octobre
› Commissions de sélection et décision des commissions pour les départs en mobilité internationale fin octobre/début novembre

3 novembre
Procédures établissement d'accueil

› Constituer et envoyer le dossier de candidature spécifique de l'établissement d'accueil (informations envoyées par votre établissement d'accueil après votre nomination par la DRI)

Novembre/décembre 4
Préparation au départ

› Réunions de préparation au départ et d'information sur les possibilités de financement par le dispositif **Aquimob** ainsi que sur les modalités pratiques et procédures administratives liées à votre départ

Avant le départ

Prenez le temps de préparer votre départ !
Il faut s'y prendre en général un an à l'avance

1. **Votre projet** : Renseignez-vous sur les destinations et les programmes proposés, les conditions d'éligibilité, les cours proposés…

2. **Prenez contact** avec votre coordonnateur mobilité : il vous aidera à préciser et valider votre projet. C'est lui qui assure l'encadrement pédagogique des étudiants en mobilité à l'étranger. En fonction de votre projet (académique et professionnel), il vous aidera à finaliser le choix des cours dans l'université partenaire, en faisant des propositions d'ajustement si besoin.

3. **Financements** : Renseignez-vous sur les bourses de mobilité pour vous aider à financer votre séjour.

4. **Travaillez** la langue de votre pays d'accueil en prenant, par exemple, des cours intensifs de langues pour ne pas être perdu à votre arrivée.

5. **Préparez votre arrivée** : une fois votre candidature acceptée et l'ensemble de vos semestres validés, préparez votre arrivée à l'étranger. En fonction de votre destination, des démarches supplémentaires peuvent être obligatoires (visa, sécurité sociale…). Ensuite vous pouvez chercher un logement, contacter les associations d'accueil des étudiants étrangers de votre destination…

Financement

Le Conseil Régional de La Nouvelle Aquitaine a mis en place la plateforme **Aquimob** qui regroupe à la fois quatre types de bourses (Erasmus+, Aquitaine Cap Mobilité, l'Aide à la Mobilité Internationale du ministère et les bourses de l'IdEx Bordeaux).

Une commission d'affectation se réunit pour attribuer une bourse en fonction des critères d'attribution de chaque dispositif (statut social de l'étudiant, mérite, programmes de mobilité, durée).

Pensez aussi aux bourses départementales, aux comités d'entreprise...

Visas, passeports, assurances

Carte d'identité, passeport, visa

- pour les pays de l'Union Européenne (UE) une carte d'identité ou un passeport suffit.
- pour les pays situés en zone Europe hors UE, un visa étudiant est souvent nécessaire pour une durée de séjour supérieure à 6 mois.
- Dans les autres pays, les réglementations et procédures varient, renseignez-vous auprès des ambassades et consulats des pays concernés en France. Les étudiants d'origine étrangère doivent s'assurer d'avoir un visa valable dans le pays d'accueil.

Assurances

Responsabilité Civile : celle-ci est indispensable pour couvrir tout dommage dont vous pourriez être responsable.
Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurances les conditions exactes de votre couverture à l'étranger.

Assurance rapatriement : Vérifiez avant de partir que vous possédez une assurance rapatriement.

A qui vous adresser ?

Le bureau « mobilité internationale »

Le bureau « mobilité internationale » de la Direction des Relations Internationales est compétent pour toutes les questions d'ordre administratif. Il vous informe et accompagne dans l'instruction de votre dossier de mobilité et de demande de bourse. Il assure le lien avec votre établissement d'accueil. Il est à votre disposition avant, pendant et après votre mobilité.

Collège Droit, science politique, économie et gestion
IUT de Bordeaux (gestion)
ESPE

16 avenue Léon Duguit , Bureaux A13 et A14 (hall central)
Vanessa Chalumeau ou Delphine Rebillou-Coquempot
outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
T. 05 56 84 29 39 / 86 39 / 29 67

Collège Sciences de la santé
Collège Sciences de l'Homme

146, rue Léo Saignat, RDC Bât AD
Camille Cholet ou Valérie Dousset
outgoing-carreire@u-bordeaux.fr
T. 05 57 57 45 04

Campus de Talence

Anna Gerykova ou Mélanie Lecouvey
outgoing-talence@u-bordeaux.fr
T. 05 40 00 83 33 / 69 50

En savoir +

u-bordeaux.fr/mobilite-internationale

septembre 2017 - réalisation : direction de la communication, université de Bordeaux - crédit photo ©michaeljung, THEPALMER